

Rapport moral de l'année 2024

Permettez-moi maintenant de retracer les points forts de cette année écoulée :

L'URASCE Normandie : En 2024, une nouvelle présidente d'URASCE a été élue, il s'agit de Véronique MOUFLE (ASCEE 14) en remplacement de Dimitri MERCADIER (ASCEE76 CEREMA).

Un challenge régional pétanque a été organisé par l'ASCEE 14 à Ouistréham le samedi 19 octobre. 7 adhérents de notre ASCEE y ont participé.

L'ASCEE-50 :

L'actualité sportive a été riche. Les activités proposées par l'ASCEE-50 et la FNASCE ont retenu l'attention de nos adhérents. L'association a été représentée dans 3 manifestations nationales sur les 6 proposées.

Une nouvelle activité, l'« APS » (activité physique et sportive) a vu le jour en 2023. Elle a permis à ceux qui le veulent de pratiquer la randonnée, la course à pied ou le yoga sur différents sites de la DDTM.

Au niveau national, une randonnée pour les actifs libérés a été proposée. 2 adhérents de notre ASCEE y ont participé

La randonnée départementale organisée par nos amis du Sud Manche a été une réussite.

Les sorties culturelles et touristiques ont reçu un véritable engouement de la part de nos adhérents.

Le séjour à l'étranger proposé a fait le plein très rapidement

Les unités d'accueil qui relèvent du « patrimoine immobilier de l'état » ont accueilli un grand nombre d'adhérents, tous grades confondus.

Nos logements sont entretenus et gérés par des équipes de bénévoles. L'ASCEE renouvelle régulièrement le matériel et les divers équipements. Elle se charge de l'entretien courant et du "grand ménage" annuel. Le suivi des attributions réalisées par la commission « unités d'accueil » est assuré par notre permanent.

On constate que la majorité de bénéficiaires occupe ces UA avec un parfait esprit ascéiste, en respectant les locaux et les lieux. Cependant, quelques-uns ont tendance à prendre l'ASCEE pour une agence de location et exigent de nombreux services que nous ne sommes ni en mesure ni en devoir de satisfaire.

Par ailleurs, la mise à disposition des « UA » n'est pas systématique. Les conventions de mise à disposition sont renouvelées régulièrement mais n'ont rien d'obligatoire. Il faut avoir à l'esprit que l'État pourrait revenir sur ces attributions et nous nous trouverions devant le fait accompli.

Les adhérents

Les ASCEE constatent une diminution du nombre d'adhérents dans tous les départements. En ce qui concerne notre ASCEE, le nombre d'adhérents est en légère baisse en 2024.

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) impacte notre association. La législation impose dorénavant une information complète et précise sur l'utilisation des données transmises par nos adhérents.

Depuis 2024, l'appel à cotisation a évolué : vous avez la possibilité de déclarer sur l'honneur votre revenu fiscal de référence mais ceci n'est pas une obligation. Ce montant permettra de majorer le prix de votre séjour lors de l'attribution d'une unité d'accueil. Il s'agit là d'une décision fédérale que nous déclinons localement. Cependant, la différence de prix sera minimale soit 40€ maximum. Il faut aussi préciser que le tarif « haut » sera systématiquement appliqué aux adhérents « extérieurs ».

Les visites du phare de Gatteville :

Le phare a vu sa fréquentation augmenter. Nous avons dépassé les 42 856 visiteurs en 2024. Les ventes de bimboloterie progressent d'année en année. Il est vrai que la boutique propose des articles à tous les prix ce qui correspond à tous les budgets.

A l'occasion du bicentenaire de la lentille de Fresnel en 2023, une exposition avait été proposée par l'association des phares de France et mise en place pendant l'été et ceux jusqu'aux journées du patrimoine. L'ancienne salle d'accueil est ainsi devenue une salle d'exposition temporaire. Cette exposition a été renouvelée en 2024.

En 2024 comme ce fut le cas en 2023, 3 vacataires ont été embauchés .

Pour finir, toutes nos actions seraient impossibles sans le soutien de la DDTM, la DIRM/MEMN, la DIR/NO, des services, de nos supérieurs hiérarchiques. L'engagement et la bonne volonté des membres des sections, du comité directeur, de notre permanent, de nos hôtes du phare de Gatteville, de toute une équipe de bénévoles sont primordiaux et indispensables. Tous méritent notre reconnaissance et nos remerciements pour leur dévouement et leur engagement.

Notre structure associative est reconnue par l'ensemble des services et des acteurs de notre communauté de travail comme permettant des temps d'échange ou de rencontres informels dont les bénéfices sont mesurables au quotidien. Nous souhaitons que cet état d'esprit soit maintenu et nous mettons tout en œuvre pour qu'il le soit.

Soyez assurés que, cette année encore, l'ensemble des responsables départementaux, des sections et des bénévoles de l'ASCEE-50 s'attachera à vous proposer des loisirs, du sport, de la culture, des voyages ou séjours et plein d'autres événements !

Bien qu'il s'agisse de 2025 cette fois, je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée pour notre cher Hervé, salarié au phare de Gatteville, qui nous a quitté le 21 février dernier d'une crise cardiaque.